



000Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire de Londinières n°2025_049

L'an deux mille vingt-cinq, le **2 septembre** à vingt heures s'est réuni le conseil de la communauté de communes de Londinières à Grandcourt.

Sous la Présidence de Mme Armelle Biloquet.

Objet : Raccordement EU extension Maison de Santé

Nombre de Membres :

En exercice : 33

Présents : 24

Absents : 2

Absents excusés : 7

Pouvoirs : 0
Votants : 24

Pour : 24
Contre : 0
Abstention : 0

Secrétaire de séance : M. DE CHEZELLES
Arnaud

BAILLEUL-NEUVILLE	Mme CARNET Céline abs excusée
BAILLOLET	Mme LERMECHAIN Maryse
BURES-EN-BRAY	M. LÉVÊQUE Jacky, Mme BRETON Charlyne
CLAIS	M. LEBORGNE Vincent, Mme CAMENISCH Sabine
CROIXDALLE	M. MARTEL Jean-Paul, M. LEFEBVRE Luc
FRÉAUVILLE	M. MARTEL Christian
FRESNOY-FOLNY	M. DEBURE Gilbert Abs excusé, M. HAESAERT Médard, Mme CAPLET Corinne Abs excusée, M. DUPUIS François
GRANDCOURT	M. DE CHEZELLES Arnaud, M. ROBIN Emmanuel
LONDINIÈRES	Mme BILOQUET Armelle, M. DUMOUCHEL Jean-Marie Abs excusé, Mme MARTEL Régine, M. HURARD François, Mme DEPOIX Marie-Claude, Mme LEGRAND Catherine, Mme WATTELLIER Nathalie Abs
OSMOY-SAINT-VALERY	Mme BOURGEOIS Marie-Josée Abs excusée, M. LECLERC David
PREUSEVILLE	M. VASSARD Hervé,
PUISINVAL	Mme LEDUE Sabine Abs excusée
SAINTE-AGATHE D'ALIERMONT	M. PEPIN Martial, M. MOREL Jean-Marc
SAINT PIERRE DES JONQUIERES	Mme BILLER Bénédicte,
SMERMESNIL	M. GRANDSIRE Bruno Abs, Mme DESBUREAU Régine Abs excusée
WANCHY-CAPVAL	M. BOINET Olivier, M. TAFFIN Guy

Délibération transmise en Sous-Préfecture et ayant fait l'objet des formalités de publicité – certifiée exécutoire, la Présidente

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le projet d'extension de la Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP), nécessitant la création d'un branchement au réseau d'eaux usées,

Considérant le devis présenté par l'entreprise EBTP pour la réalisation de ces travaux,

Après en avoir délibéré,

Décide :

D'autoriser la réalisation du raccordement au réseau d'eaux usées dans le cadre de l'extension de la MSP,

D'accepter le devis de l'entreprise EBTP pour un montant de 6 360,00 € TTC,

D'autoriser Mme la Présidente à signer la commande correspondante ainsi que tous documents s'y rapportant.

Pour extrait conforme, la Présidente,

BILOQUET Armelle

